



MAIRIE DE SAULZAIS LE POTIER

REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL
DU 10 JUILLET 2026

NOMBRE DE MEMBRES

En exercice 11
Présents : 10
Nombre de suffrages : 11
Pour : 9
Contre : 2

Date de convocation
02 juillet 2026

Date d'affichage
18 juillet 2026

publication sous forme
électronique
<https://saulzais-le-potier.e-monsite.com/>

L'an deux mille vingt-six, le 10 juillet à 19h l'Assemblée Délibérante, régulièrement convoquée, s'est réunie au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de M. ROUYAT Thierry.

Etaient présents :

BONHEUR Pascal, COUBRET Jean-Marie, COUBRET Marie-Noëlle, CYPRES Damien, DURIS Béatrice, JOYAUX Caroline, PHILIPPON Baptiste, RONDEAU Nadine, ROUYAT Thierry, TOMCZYK Tatiana

a été nommée **secrétaire de séance** :

Excusé : M. ACCOLAS Didier ayant donné pouvoir à DURIS Béatrice

Numéro interne de l'acte : 2026-07-03

**Objet : Projet d'achat de parcelles cadastrées C 647 et C 681 situées au lieu-dit
« Le Bois de la Jaie »**

Monsieur le Maire expose au conseil municipal que la commune souhaite procéder à l'acquisition des parcelles cadastrées C 647 et C 681, situées « Le Bois de la Jaie » appartenant à M. Jacquelin de La Rochefoucauld, afin d'aménager l'accès à l'étang communal.

Après échanges avec le propriétaire, un accord est intervenu pour une cession au prix de treize mille euros (13 000 €).

Considérant l'intérêt que présente cette acquisition pour la commune,

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal :

➤ **DÉCIDE :**

- d'approuver l'acquisition des parcelles cadastrées C 647 et C 681 au prix de 13 000 € (treize mille euros)

- de préciser que les frais notariés seront à la charge de la commune
- d'autoriser M. le Maire à signer l'acte authentique de vente ainsi que les documents nécessaires à la réalisation de cette acquisition
- de dire que les crédits nécessaires sont inscrits au budget de la commune

Ainsi délibéré les jours, mois et an que dessus.
Ont signé au registre les membres présents.
Pour extrait certifié conforme.

Fait à SAULZAIS LE POTIER



Le Maire
Thierry ROUYAT

La secrétaire de séance



Tatiana TOMCZYK